

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet OLANO ARTIX Construction d'un entrepôt sur la commune principale de l'AIOT 205 Avenue De L'Aulouze 64170 Artix.

La référence de votre dossier est A-2-ABJQDJ627 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 22/12/2022 à 18h09 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- [REDACTED] (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- [REDACTED] (pour rappel, déclarant)
- [REDACTED] (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79018467501175**

Organisme : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Nom : **Radureau**

Prénom : **Aurélie**

Fonction : **SAS**

Adresse électronique : [REDACTED]

Téléphone fixe : **+(33)** [REDACTED]

Téléphone portable : **+(33)** [REDACTED]

Personne morale

N° SIRET **45084667000013**

Raison sociale **OLANO ARTIX**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

ZI DE JALDAY

ST JEAN DE LUZ

64500 ST JEAN DE LUZ

Signataire

Nom : **OLANO**

Prénom : **Jean-Michel**

Qualité : **Directeur général**

Adresse électronique : [REDACTED]

Téléphone fixe : **+(33)** [REDACTED]

Téléphone portable : **+(33)** [REDACTED]

Référent

Nom : **Dubernet**

Prénom : **Jean-Pierre**

Fonction : **Responsable Sécurité et Assurances**

Adresse électronique : [REDACTED]

Téléphone fixe : **+(33)** [REDACTED]

Téléphone portable : **+(33)** [REDACTED]

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : [REDACTED]

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **OLANO ARTIX Construction d'un entrepôt**

Description des activités :

La société OLANO ARTIX souhaite construire un nouveau bâtiment d'entrepôt froid sur la commune d'ARTIX (64). Le terrain situé au 205 avenue de l'Aulouze a une surface de 27 697 m² au cadastre. Le terrain est bordé par : - Au NORD EST l'avenue de l'Aulouze - Au SUD EST et au NORD OUEST une parcelle privée accueillant des activités industrielles - Au SUD par les propriétés de la SNCF accueillant la voie ferrée qui dessert Bayonne et Toulouse Le projet concerne la construction d'un bâtiment à destination d'entrepôt frigorifique de stockage combustible de type alimentaire. Le volume de matières combustibles susceptible d'être stocké est d'environ 15215 m³. Le projet prévoit d'aménager 33 places de stationnement de véhicules légers ainsi qu'une place de parking PMR. Etant destiné à de l'entrepôt, le projet disposera également de 15 places de poids lourds en dehors des aires de circulation et de déchargement. Le corps principal du projet qui abrite l'entrepôt de 16 mètres de haut sera construit en charpente béton et bardé en métal. Le corps de bâti secondaire qui abrite le quai de stockage est habillé du

même bardage métallique. La production de froid se fera par CO2, les cellules de stockage et les quais seront régulés et maintenus de +7°C à +16°C. Le bâtiment est destiné à un usage d'entrepôt et ne sera pas chauffé. La société OLANO ARTIX souhaite par ailleurs développer une zone poids lourd avec une zone de nettoyage et une aire de distribution de: - carburant vert B100 BIO ETHANOL dont le volume de la citerne aérienne sur site est de 50 m3 - carburant GNR dont le volume de la citerne aérienne sur site est de 5 m3 - solution AD Blue dont le volume de la citerne aérienne sur site est de 3 m3

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **205 Avenue De L'Aulouze 64170 Artix**

X : 411021

Y : 6261279

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1511	2	Entrepôts frigorifiques	Volume présent 15215 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **1000**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Seules des eaux domestiques sanitaires seront rejetées au réseau public via une autorisation de déversement, aucune eau industrielle ne sera générée.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Durant la phase d'exploitation, les rejets à l'atmosphère seront limités aux rejets diffus liés au trafic des véhicules légers et des camions de livraison.

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **NON**

Autres sources :

Sans objet

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Il n'y a pas de déchets inertes et dangereux susceptibles d'être présents sur le site issus de l'exploitation. Les déchets non dangereux susceptibles d'être présents sur le site issus de l'exploitation seront: - Déchets d'emballage (papiers/cartons), valorisation: pâte à papier. - Déchets DIB et déchets alimentaires, valorisation énergétique par production de vapeur et par production d'électricité.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Présence sur ou à proximité du site : - un poteau incendie public à moins de 100m du bâtiment d'un débit de 60m³/h. - une réserve incendie de 120m³ dotée d'une plateforme d'aspiration. Le dimensionnement D9 donne des besoins en eau estimé à 120m³/h soit 240m³ sur 2 heures. Par conséquent, la réserve de 120m³ et le poteau incendie de 60m³/h permettent de répondre aux besoins de la D9. Présence sur site : - Sprinklage au niveau de l'entrepot de stockage - Extincteurs - RIA

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **OUI**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat dépôt téléprocédure ICPE signé.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

22 15 OLANO ARTIX PC_Annexe 06 Plan cadastral retrait 100 m.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

22 15 OLANO ARTIX PC 02d plan masse VRD avec retrait 35 m limite de proprié.pdf

Etude d'incidences Natura 2000 :

2022-03-29-NOTICE_N2000_Artix_OLANO_compressed (1).pdf